

QUI SONT CEUX QUI VEULENT DEVENIR EDUCATEURS SPECIALISES ?

Marie-Véronique LABASQUE

FORMATRICE ET COORDINATRICE DU DEPARTEMENT D'ETUDES ET DE RECHERCHES CREA/IRFFE (AMIENS – FRANCE).

marie.labasque@irffe.fr

Résumé :

A partir des résultats d'une recherche menée chaque année auprès de plus de 1000 candidats à l'entrée en formation d'éducateur spécialisé, d'assistant de service social et d'éducateur de jeunes enfants, cette communication vise à présenter le « profil » de ces candidats se présentant à ces épreuves de sélection mais également celui de ceux entrant en formation, c'est-à-dire ayant réussi ces épreuves et ayant fait le choix de se former dans le centre de formation au sein duquel je suis formatrice.

Les données portant plus spécifiquement sur les futurs éducateurs spécialisés sont analysées à partir du cadre conceptuel proposé par Claude Dubar, Francine Muel-Dreyfus et Alain Vilbrod qui, dans les années 1980 et 1990, ont cherché à déterminer un profil des éducateurs spécialisés en poste ou en formation.

La recherche, présentée dans le cadre de ce congrès, vise à mieux connaître le parcours personnel et professionnel des personnes désirant entrer en formation. Il s'agit également d'établir des comparaisons entre les candidats et les entrants en formation afin de vérifier l'existence de critères attendus (inconsciemment ou implicitement définis) pour entrer en formation et pour exercer l'une de ces trois professions.

Introduction

Cette recherche porte sur le profil socio-démographique des travailleurs sociaux en formation et ceux désirant entrer en formation.

Les objectifs et intérêts de travailler autour de ces questions sont multiples pour les centres de formation. Il s'agit notamment de mieux connaître les personnes accueillies pour adapter les parcours formatifs en fonction de leur trajectoire et d'améliorer les processus de sélection (concours d'entrée en formation).

Selon nous, l'éducation spécialisée est un champ déterminé, imprégné d'une histoire déposée et rémanente, essentiellement insufflée par les médecins spécialistes et les psychologues qui ont très largement contribué à la création de ce secteur. Le profil des travailleurs sociaux prend donc pied dans un terrain déjà constitué, riche de sens et d'histoire, qui entretient la reproduction des profils de ceux qui constituent ce champ. Alain Vilbrod en 1995 défendait que les valeurs familiales propagées par imprégnation étaient des générateurs extrêmement efficaces de l'arrivée dans le secteur. Qu'en est-il aujourd'hui, dans un secteur qui a poursuivi son processus de professionnalisation avec de nombreuses modifications réglementaires ?

Nous supposons que, malgré des évolutions, inhérentes aux processus de professionnalisation du secteur, les profils restent marqués par des parcours de vie similaires et des modes de recrutement des futurs travailleurs sociaux qui favorisent cette reproduction.

Une des questions auxquelles nous allons tenter de répondre lors de cette communication peut être ainsi formulée : peut-on déterminer un profil relativement homogène des personnes désirant devenir éducateur spécialisé, assistant de service social ou éducateur de jeunes enfants ?

Pour y répondre, nous nous attarderons quelques instants sur les processus de sélection des candidats aux trois formations à l'étude. Puis, après une brève présentation de la méthodologie retenue pour cette recherche, nous présenterons les principaux résultats obtenus lors d'une étude réalisée en 2007 et que nous reproduisons tous les ans. Ces résultats portent sur la comparaison du profil des candidats ASS, EJE et ES se présentant à l'épreuve écrite de

sélection et sur la comparaison des données obtenues pour les candidats à la sélection ES et pour les entrants en formation ES.

1 – La sélection : un processus de régulation entre l'offre et la demande

Les procédures de sélection sont des passages obligés pour accéder à la formation d'éducateur spécialisé, d'assistant de service social ou d'éducateur de jeunes enfants. Elles se justifient par les quotas d'élèves à former qui sont fixés en fonction des besoins (qui, eux, ne font pas forcément l'objet de recherches précises). Depuis la création des diplômes d'Etat, la sélection se trouve ainsi légitimée par une demande de formation toujours en augmentation.

Dans ces procédures de sélection, B. Buisine (1998) estime que c'est bien souvent la personnalité qui est « évaluée ». Quel est alors le « bon » profil qu'il convient de favoriser, de légitimer, de reconnaître comme constituant le fondement d'un modèle professionnel ?

Sur quels critères les éducateurs spécialisés en formation sont-ils sélectionnés ?

Sur cette question, les travaux sont multiples et, parmi eux, nous pouvons citer ceux de Guiot (1984), Dubar (1970) et Muel-Dreyfus (1983). Guiot et Muel-Dreyfus annoncent, dans leurs travaux respectifs, la difficulté de synthétiser les différentes analyses exprimées pour énoncer quelques notions « claires » qui permettraient de rationaliser cette question.

Pourtant vont apparaître les standards de la profession : « Les professions socio-éducatives se définissent par l'exercice d'une fonction qui vise la médiation dans des situations relationnelles de personnes à personnes ou de personnes à groupe, en assumant les contradictions inhérentes à ces situations » (Muel-Dreyfus, 1983).

Assumer ses « contradictions » semble représenter une caractéristique de la fonction éducative et, de ce fait, il ne serait pas donné à quiconque de le faire sans « danger pour soi-même » et « pour les autres » (Buisine, 1998).

La sélection des travailleurs sociaux viserait donc à déceler et mettre en évidence les attitudes relationnelles du candidat et, comme le souligne l'enquête du CREAM du Limousin (publiée en 1977), il conviendra « (...) de rechercher, par la sélection, des candidats, à partir de la qualité et de la densité de leur motivation et de leur désir d'accomplir et de s'accomplir

pour une activité relationnelle ».

Pourtant, à partir de ce profil très psychologique, c'est un critère de normalité sociale qui va apparaître. Pour cette enquête, il s'agit de sélectionner « (...) les candidats qui ont pu assumer correctement leur relation avec des personnes porteuses d'autorité, et qui ne sont ni des robots dociles à tous les conformismes, ni des révoltés permanents » (CREAI, 1977).

Cette définition, élaborée par des représentants de la profession (directeurs d'établissements, présidents d'associations) en rapport avec le Ministère, nous donne un profil très évocateur sur la conformité nécessaire pour être travailleur social. Elle nous donne à comprendre combien il doit être dans les normes sociales et, d'une certaine façon, au service de cette norme. Cet appareil de sélection sert, en fait, très probablement d'espace de reproduction des idéologies dominantes dans l'espace professionnel. Les épreuves de sélection légitimeraient une formation professionnelle qui s'auto-reproduit : les premiers « élus » sélectionnant les suivants, etc. Ceci conduit très probablement à une certaine modélisation des habitus professionnels.

2 – Présentation de la méthodologie d'enquête

Le questionnaire utilisé pour cette recherche comporte 33 questions portant sur l'état civil, la situation familiale, l'inscription du projet de formation et du projet professionnel dans une dynamique familiale, le parcours scolaire et professionnel, l'engagement associatif ou le militantisme.

La passation s'effectue en deux temps : lors de l'épreuve d'admissibilité (janvier) et le jour de la pré-rentrée (juillet).

- Première phase de passation du questionnaire : l'épreuve écrite d'admission

L'entrée en formation est conditionnée par la réussite d'un concours d'entrée pour les trois formations à l'étude : éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, assistant de service social.

L'épreuve d'admissibilité (une dissertation) a lieu en janvier de chaque année. Les questionnaires sont distribués lors de l'entrée des candidats dans l'amphithéâtre. Ils disposent d'environ 20 minutes pour compléter le questionnaire avant le début de l'épreuve ou une fois leur composition terminée. Les questionnaires sont ensuite déposés par les candidats dans des cartons prévus à cet effet à leur sortie de l'amphithéâtre, à la fin de leur épreuve.

- Deuxième phase de passation du questionnaire : la pré-rentrée

La pré-rentrée a eu lieu en juillet, soit deux mois environ avant la rentrée scolaire. Cette journée permet une première présentation du centre de formation, du règlement intérieur, du personnel, etc. La matinée réunit tous les candidats qui ont été admis suite aux différentes épreuves de sélection, toutes formations confondues. L'après midi, les étudiants se regroupent par dispositif de formation pour une présentation de leur future formation théorique et pratique.

Les questionnaires sont remis aux responsables des dispositifs de formation concernés qui les font compléter aux personnes entrant en formation au cours de l'après midi de cette pré-rentrée. Il s'agit du même questionnaire que pour la première phase. Tous ces nouveaux étudiants l'auront donc rempli deux fois, à deux moments différents.

3 – Principaux résultats se rapportant à la comparaison du profil des candidats désirant entrer en formation d'éducateur spécialisé (ES), d'assistant de service social (ASS) et d'éducateur de jeunes enfants (EJE).

Présentation générale des candidats ayant répondu à cette enquête

En janvier 2007, 1200 candidats se sont présentés aux épreuves de sélection. 910 questionnaires ont été remplis dont 892 ont fait l'objet d'un traitement statistique informatisé¹. Les 18 autres ont été perçus comme trop « incomplets » pour être utilisables.

¹ Le taux de retour s'élève à près de 75 %.

Sur 892 personnes ayant répondu au questionnaire, 73 personnes se sont présentées à plusieurs concours². 443 se présentaient au concours d'entrée en formation d'ES (soit 45.9% des candidats), 31.1% au concours d'EJE et 22.4% au concours d'ASS.

Genre des candidats

Plus de 87% des candidats se présentant à cette épreuve écrite de sélection étaient des femmes. La sur représentation des femmes se confirme et se précise au regard du concours auquel les candidats se présentent : elle est particulièrement manifeste pour les candidats à l'entrée en formation d'EJE (96%) et d'ASS (95%).

Age des candidats

44.5% des candidats avaient moins de 20 ans. Ce pourcentage passe à 70.1% pour ceux ayant moins de 22 ans. Seulement 11.2% des candidats ont plus de 26 ans.

L'âge moyen est de 21.25 ans, avec un minimum de 16 ans et un maximum de 53 ans.

Introduire la variable du concours auquel les candidats se présentent permet de constater que :

- l'âge moyen des candidats au concours d'ASS est de 20.37 ans
- l'âge moyen des candidats au concours d'EJE est de 20.25 ans
- l'âge moyen des candidats au concours d'ES est de 22.29 ans.

Ces éléments permettent de repérer que les candidats au concours d'ES étaient globalement plus âgés (d'approximativement deux années) que ceux se présentant aux concours d'ASS ou d'EJE qui ont, eux, une moyenne d'âge relativement proche.

Lorsque l'on croise le sexe, l'âge et le type de concours, nous remarquons que les hommes étaient, en moyenne, légèrement plus âgés que les femmes, quel que soit le concours.

Lieu de vie des candidats

Les candidats à la sélection vivaient majoritairement chez leurs parents (64.1%), ce qui est probablement à mettre en parallèle avec les moyennes d'âge relativement basses. Plus de 30% d'entre eux vivaient cependant dans un logement indépendant.

² Les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, se présenter aux trois concours en ne passant qu'une seule fois l'épreuve d'admissibilité.

Trajectoire scolaire

Les formations pour lesquelles les répondants concourent sont de niveau 3. Le pré requis pour pouvoir passer la sélection est donc l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme assimilé. Ceci explique que le niveau d'étude et de diplôme soit majoritairement de niveau 4. Il est intéressant de remarquer qu'un nombre relativement conséquent (44,7%) de candidats ont un niveau d'étude identique (niveau 3) ou supérieur (niveau 2) à celui du diplôme final envisagé (que ce soit le DEEJE, le DEES ou le DEASS).

Diplôme dans l'animation : BAFA ou BAFD

40% des candidats sont titulaires d'un des deux diplômes principaux de l'animation : 47.6% des candidats au concours EJE, chiffre assez proche de celui des candidats au concours ES (44.2%) contre seulement 24.5% pour les candidats au concours ASS.

Expérience de délégué de classe ou de conseiller municipal jeune au cours de la scolarité

Un nombre élevé de candidats (47.4%) ont été délégués de classe ou ont participé à un conseil municipal jeune au cours de leur scolarité. Cette première expérience d'engagement auprès de son collègue, de son lycée ou de sa commune est à mettre en perspective avec d'autres types d'engagements actuels ou passés.

Engagement actuel et/ou passé

49.3% des candidats déclarent ne pas être ou avoir été engagés dans une association, un parti politique ou une organisation de jeunesse ou de scoutisme. 35,8% des 50.7% des candidats ayant ou ayant eu un engagement interviennent (ou sont intervenus) dans une association caritative ou humanitaire. Les autres engagements s'inscrivent le plus souvent dans une association sportive ou d'aide aux personnes.

Trajectoire sociale des parents

Pour les pères, les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont celles des ouvriers (23.8%) et des professions intermédiaires (21.7%). La catégorie des agriculteurs est identifiée comme sous représentée.

Pour les mères, ce sont les catégories socioprofessionnelles des employées (41.3%) et des professions intermédiaires (21.9%) qui sont les plus représentées.

Expérience professionnelle dans le secteur social ou médico-social de la fratrie et des parents

Les sœurs des candidats avaient davantage d'expérience dans le secteur social et médico-social (15.1%) que les frères des candidats (10.7%). Ces chiffres sont globalement plus élevés que pour les pères (9.8%) mais nettement inférieurs à ceux obtenus pour les mères des candidats (36.3%).

L'influence de la famille élargie

39.9% des candidats avaient un membre de leur famille, hormis leurs parents ou un membre de leur fratrie, qui a une expérience professionnelle se rapportant au secteur qui nous intéresse. Ce chiffre est nettement plus élevé que dans les investigations précédentes (auprès des pères ou de la fratrie) et reste relativement proche de celui retrouvé pour les mères des candidats.

199 candidats ont précisé le lien de parenté qui les unit à ces personnes. Il s'agit, dans la majorité des cas, des oncles ou tantes (58%) ou des cousins ou cousines (30%).

Expériences professionnelles antérieures

Si la majorité des candidats à cette sélection (55.2%) n'avait pas d'expérience dans le secteur social ou médico-social en tant que « pré-stagiaire » (professionnel non diplômé), beaucoup d'entre eux (73.9%) avaient cependant déjà exercé une autre activité professionnelle.

Premières conclusions

A l'issue de cette première étape dans la présentation de nos résultats, il est intéressant de constater, globalement, le peu d'écart entre les candidats. En effet, bien que quelques différences apparaissent, les candidats ont un niveau d'étude et de diplôme relativement similaire, un grand nombre d'entre eux ont une expérience de délégué de classe ou de conseiller municipal jeune et ont un niveau d'engagement quasiment identique (environ 50% des interrogés). Enfin, beaucoup ont déjà une première expérience professionnelle, que ce soit dans le secteur social et médico-social ou non.

Nous avons cependant noté quelques distinctions que nous pouvons rappeler ici : un ratio homme/femme différent avec 22,6% de candidats ES qui sont des hommes contre 12,7% pour l'ensemble de la population étudiée. Ce constat s'explique probablement par le fait que les deux autres métiers, assistant de service social et éducateur de jeunes enfants sont, traditionnellement, identifiés comme très féminins et exercés majoritairement par des femmes. Cette population masculine contribue à augmenter la moyenne d'âge des candidats ES puisque celle-ci est de 22,29 ans (contre 20,37 chez les ASS et 20,25 chez les EJE) avec une moyenne atteignant 23,61 chez les hommes.

Il nous semble donc possible de penser que le profil qui se distingue (majoritairement féminin, engagé au niveau associatif, avec un niveau d'étude de niveau 3 et 4, issu d'une famille avec plusieurs enfants, de PCS majoritairement intermédiaire) soit, dans ce cas, davantage un profil de personnes désirant devenir travailleurs sociaux plutôt qu'un profil type de candidats désirant devenir éducateur spécialisé ou assistant de service social ou éducateur de jeunes enfants.

4 – Comparaison du profil des candidats à la sélection ES aux entrants en formation ES.

Cette deuxième partie de notre analyse de données porte sur une comparaison entre les candidats à l'épreuve écrite de sélection ES et les futurs étudiants en formation ES qui ont donc été sélectionnés (à la suite des épreuves écrite et orale) et qui se sont inscrits à l'IRFFE pour suivre leur formation.

L'objectif de cette comparaison est de vérifier si le profil de ces deux populations est différent. L'hypothèse sous-jacente est que le processus de sélection et les sélectionneurs (essentiellement des professionnels exerçant ou ayant exercé le métier d'éducateur spécialisé) ont tendance à sélectionner des candidats ayant un profil identique aux leurs et conforme aux idéologies dominantes dans l'espace professionnel du secteur social et médico-social.

Genre et âge des candidats et des étudiants

Le pourcentage des femmes reste très largement majoritaire, atteignant 67.1%, malgré une augmentation du pourcentage des hommes qui passe de 22.6% des candidats à 32.9% des entrants en formation. Cela semble traduire un taux de réussite supérieur chez les hommes (28%) contre 16,61% (57 sur 343) chez les femmes.

La moyenne d'âge augmente, passant de 22,29 à 24,85 ans avec une médiane qui évolue de 20 à 23. Il est intéressant de noter que, pour notre échantillon, la moyenne d'âge des hommes est supérieure à celle des femmes. Ceci est une tendance conforme à notre première comparaison où les hommes contribuaient à augmenter la moyenne d'âge car plus âgés que les candidates.

Lieu de vie

Le pourcentage de personnes vivant dans un logement personnel passe de 40,8% à 75,3%. Ce chiffre est probablement à mettre en parallèle avec un âge moyen des candidats sélectionnés plus élevé.

Trajectoire scolaire

Les niveaux 3 et 4 sont majoritairement représentés avec des tendances similaires à celles identifiées lors de notre comparaison avec les prétendants à d'autres diplômes (ASS et EJE), à savoir une tendance à engager des études supérieures sans réussite obligatoire avant de se présenter aux épreuves de sélection pour entrer en formation.

La comparaison des niveaux d'études et des niveaux de diplôme nous permettent également de percevoir que, parmi les entrants en formation, 27% ont entamé un parcours d'études supérieures sans valider le niveau de diplôme.

Là encore, il est intéressant de noter les écarts entre les sexes puisque les hommes entrant en formation sont majoritairement plus diplômés : 68,4% des femmes ont un diplôme de niveau 4 et 31,6% un diplôme de niveau 3 et plus alors que près de 43% des hommes ont un diplôme de niveau 4 contre 57% un diplôme de niveau 3 et plus.

Trajectoire sociale des parents

Toutes les classes sont représentées. Nous sommes cependant en présence d'une prédominance des classes intermédiaires avec une baisse de la population ouvrière au profit des CSP supérieures chez les pères qui passent de 9,6% chez les candidats à 19,3% chez les entrants en formation. De même, le pourcentage de mère employée passe de 42.5% à 15.5%.

Expérience professionnelle dans le secteur social ou médico-social de la fratrie et des parents

Lorsque nous observons le pourcentage de frères et de sœurs exerçant ou ayant exercé dans le secteur social et médico-social, nous pouvons constater qu'ils exercent moins chez les entrants en formation que chez les candidats. Les chiffres passent de 16.8% à 11% pour les frères et de 27.7% à 21.5% pour les sœurs.

Par contre, le pourcentage des pères des candidats à la sélection exerçant ou ayant exercé dans le secteur social et médico-social augmente, atteignant 16.5% pour les futurs étudiants. Pour les mères, le pourcentage de 36.9% d'entre elles ayant exercé (chez les candidats) diminue légèrement pour les entrants en formation (35.3%).

L'influence de la famille élargie

Les oncles et tantes restent la réponse la plus citée (32.9% pour les étudiants contre 25.9% pour les candidats) suivie par les cousins et cousines (13% pour les étudiants contre 13.7 pour les candidats).

Expériences professionnelles antérieures

La grande majorité des futurs étudiants a déjà eu une ou plusieurs expériences professionnelles avant leur entrée en formation d'éducateur spécialisé. La variation entre les deux populations, bien qu'existante, est faible, probablement car ce pourcentage est déjà particulièrement élevé chez les candidats à la sélection.

En cherchant à préciser la nature de ces expériences professionnelles, nous supposons qu'un bon nombre d'entre elles se situait dans le secteur (dans le cadre de pré-stage) ou dans l'animation.

Cette hypothèse n'est pas confirmée puisque le pourcentage de « pré-stagiaire » n'est pas plus important chez les personnes entrant en formation que chez les candidats, il est même légèrement inférieur.

Concernant les expériences liées à la validation du BAFA ou du BAFD, beaucoup considèrent que ce diplôme est plus adapté à la formation d'éducateur spécialisé que leur formation initiale. Ainsi, pour ces personnes, leur expérience dans l'animation représente un pas décisif vers le métier de l'éducation spécialisée au même titre que les diplômes de niveau V et IV sanitaire et social et les diplômes supérieurs en sciences sociales.

Enfin, l'aspiration pour l'éducation spécialisée n'apparaît pas comme la « vocation » initiale puisque 68,2% des entrants en formation ont envisagé d'autres carrières avant de réussir le concours d'entrée à la formation d'éducateur spécialisé, notamment dans l'enseignement (28.2%) et les professions médicales ou paramédicales (11.8%).

Que retenir de cette seconde comparaison ?

Cette seconde étape dans notre analyse de résultats visait à identifier, à partir de l'exemple des futurs éducateurs spécialisés, d'éventuelles fluctuations entre le profil des personnes se présentant aux épreuves de sélection et le profil de celles ayant réussi ces épreuves et ayant fait le choix d'effectuer leur formation à l'IRFFE.

Tout d'abord, nous avons pu constater que les sélectionnés présentent un âge plus élevé et vivent davantage dans un logement personnel que les candidats. Ces faits nous

amènent à une première remarque concernant les processus de sélection. En effet, il nous semble qu'il serait intéressant de vérifier si le processus de sélection (et les représentations des sélectionneurs) ne participe pas au fait de choisir davantage des individus perçus comme matures en raison de leur âge et de leur autonomie supposée.

De même, nous avons pu identifier une différence notable concernant le sexe et le niveau de diplôme des sélectionnés. Ainsi, la double variable hommes/diplômes apparaîtrait comme un facteur d'amélioration du taux de réussite au concours d'entrée en formation.

Etre issu d'une famille de CSP supérieures semble également améliorer le taux de réussite au concours puisque nous avons pu observer une diminution conséquente du nombre de pères ouvriers chez les sélectionnés et une augmentation nette (près de 10 points) des professions intellectuelles supérieures. De même, le pourcentage des mères employées diminue significativement (de 42.5% à 15.5%). Cette différence se répartit dans toutes les autres catégories socioprofessionnelles avec plus de professions intellectuelles supérieures mais également plus d'ouvrières).

Pour un pourcentage supérieur à celui des pères et des membres de la fratrie, il apparaît que les tantes, oncles, cousins et cousines ont exercé dans le secteur social ou médico-social. Il semble donc que le réseau familial élargi ait une influence notable sur les déterminations à exercer dans le secteur.

Lorsque nous avons étudié les résultats obtenus se rapportant aux expériences professionnelles, nous avons pu constater que le taux de personnes (candidats comme entrants en formation) ayant déjà travaillé est très élevé. Ainsi, il ne nous est pas possible de déceler une quelconque influence des sélectionneurs privilégiant des candidats ayant déjà travaillé. De plus, lorsqu'on identifie la nature de ces expériences professionnelles, nous observons que beaucoup d'entre elles se situent dans le secteur (pré-stage) ou dans l'animation, même s'il est intéressant de constater que le pourcentage de « pré-stagiaire » n'est pas plus important chez les personnes entrant en formation que chez les candidats. Pour expliquer ce constat, deux hypothèses sont possibles :

- comme la première épreuve de sélection est une épreuve écrite, l'expérience dans le secteur (par un pré-stage) n'est plus valorisée par les sélectionneurs (car invisible),

comme cela pouvait être le cas avant la réforme du Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé en 1990.

- le profil des candidats s'inscrit déjà dans une culture familiale et un parcours de vie similaire aux entrants en formation et témoigne du fait que les candidats sont conscients de l'importance (pour réussir les épreuves de sélection) d'une première expérience dans le secteur.

Conclusion générale

Au regard des éléments puisés dans les différentes recherches (non présentées ici pour une concision du propos³) et au regard de nos résultats, nous parvenons à la conclusion que les « solidarités familiales » sont un principe générateur extrêmement efficace de l'arrivée dans le secteur, ce qui a permis à Alain Vilbrod d'écrire : « Le choix du métier d'éducateur spécialisé est manifestement une affaire de famille » (Vilbrod, 1995, p. 278). Si cette affirmation nous semble tout aussi pertinente en 2007 qu'en 1991, il nous semble également que nous pouvons confirmer dans notre étude l'affirmation « d'une réhabilitation de la famille élargie » perçue comme premier (mais non unique) déterminant social du choix du métier d'éducateur spécialisé. En effet, nous avons pu constater des caractéristiques sur notre échantillon déjà mises à jour dans les études antérieures. Notamment, l'appartenance à des familles nombreuses léguant des traits culturels atypiques ainsi qu'une influence non négligeable des relations transversales (oncles, tantes, cousins et cousines).

Au terme de cette présentation, nous parvenons à l'idée que l'orientation professionnelle des futurs travailleurs sociaux reste surtout déterminée par l'ensemble des conditions sociales, économiques et culturelles dans laquelle ils se trouvent. La réussite scolaire est certes déterminante, mais elle n'est pas elle-même indépendante de la classe sociale d'origine. La représentation sociale de la profession envisagée semble jouer, ici, un rôle déterminant : c'est bien l'accord entre cette représentation et les aspirations professionnelles, héritées du milieu d'origine et de la pratique antérieure, qui s'avère décisive dans le choix professionnel. Ce qui veut dire que le choix n'est pas seulement déterminé

³ Gardons cependant en mémoire les conclusions de Dubar, 1970 ; Muel-Dreyfus, 1983 ; Chauvière et Tronche, 2002. Sans oublier les travaux de Bourdieu et Passeron en 1964 et 1970.

négativement (par élimination des professions socialement inaccessibles) mais aussi positivement (par l'existence de critères de choix des professions).

Ces éléments suffisent-ils pour autant à déterminer un profil des personnes désirant devenir éducateur spécialisé, assistant de service social ou éducateur de jeunes enfants ?

Dans la continuité de la recherche de Vilbrod (1995) sur les éducateurs spécialisés, qui a identifié quelques grands traits lui permettant de postuler l'existence d'un profil sociologique, nous pouvons élaborer les conclusions suivantes :

- aucun milieu social, aucune classe n'a l'apanage du monopole d'accès à ces emplois et à leur filière de formation,
- le réseau familial élargi, et notamment les oncles et tantes ou cousins et cousines, est influent dans le choix du futur métier
- il existe une relation privilégiée entre ces trois professions et les métiers de l'enseignement, du médical et du paramédical qui représentent une grande partie des aspirations professionnelles premières des futurs étudiants.
- les femmes représentent (et n'ont jamais cessé de représenter) la nette majorité des personnes en formation.

Enfin, il nous semble que les évolutions que connaît actuellement et depuis quelques années le secteur social et médico-social (qui contribuent à poursuivre le processus de professionnalisation des travailleurs sociaux) n'ont pas encore d'incidence sur le profil des candidats à exercer cette fonction. En effet, il nous semble que ces évolutions ont contribué essentiellement à faire évoluer les organisations, ce qui ne peut avoir (pour l'instant) d'effets sur les représentations de ceux qui aspirent à ce métier.

Bibliographie

Bourdieu, P. et Passeron, J.C. (1964). *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, Editions de minuit.

Bourdieu, P. et Passeron, J.C. (1970). *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Editions de minuit.

Buisine, B. Crise de l'identité professionnelle chez les éducateurs spécialisés. Les méandres de l'utopie, in Vanbremeersch, M.C. (Dir) (1998). *De l'autre côté du social. Cultures–Représentations-Identités*, Paris, Harmattan.

Chauvière, M. et Tronche, D. (Dir) (2002). *Qualifier le travail social, dynamique professionnelle et qualité de service*, Paris, Dunod.

CREAI du Limousin (1977). *Recherche sur la fonction éducative, la formation, la sélection*.

Dubar, C. (1970). *Idéologies et choix professionnels des éducateurs spécialisés*. Thèse de 3ème cycle, Paris 8.

Guiot, A. (1984). *Les problématiques de la sélection des éducateurs spécialisés*, Dijon, Th. Et.

Muel-Dreyfus, F. (1983). *Le Métier d'éducateur*, Paris, Editions de Minuit.

Vilbrod, A. (1995). *Devenir éducateur, une affaire de famille*, Paris, Harmattan.